



TROPHÉE SÉNIORS 2&3 (TROPHÉE ANDRÉ BOISSIER)

Co-sanctionné Championnat de Ligue Paris Ile-de-France de France Seniors 2

GOLF D'OZOIR LA FERRIERE JEUDI 24 & VENDREDI 25 Avril 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2025 édité par la FFGOLF.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés FFGOLF de **60 ans ou plus la veille du début de l'épreuve pour la catégorie Seniors 2 et 70 ans ou plus la veille du début de l'épreuve pour la catégorie Seniors 3.**

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.

Le nombre de joueurs maximum autorisé est de 120 dont 33 places réservées aux dames et 2 WC maximum.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les 15 premiers messieurs et 5 premières dames dans l'ordre des index (même s'ils sont classés au mérite), puis l'ordre du mérite séniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 18.4 - marques de départ : jaunes

1 série Dames : index inférieur ou égal à 21.4 - marques de départ : rouges

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Journée de reconnaissance : à partir du **Mercredi 16 avril 2025** hors week-end et jours fériés. Réservation obligatoire au 01 60 02 60 79 ou secretariat@golfozoir.fr. Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées.

Jeudi 24 avril : 1^{er} tour.

Vendredi 25 avril : 2^{ème} tour.

Départs : affichage des départs du 1^{er} tour au plus tard à 12H00 la veille de l'épreuve.

Tour 1 : Bloc 2-1-3-4,

Tour 2 : Dans l'ordre décroissant des résultats du 1^{er} tour.

Les 2 premiers en brut Messieurs seront récompensés.

Les 2 premières en brut Dames seront récompensées.

Le premier en brut Messieurs âgé de 70 ans ou plus sera récompensé

La première en brut Dames âgée de 70 ans ou plus sera récompensée

En cas d'égalité pour le 1^{er} prix brut à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off trou par trou. Le départage des autres ex aequo se fera sur les scores du tour 2, du tour 1 puis 18, 9, 6, 3 et derniers trous des tours 2 et 1.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

ENGAGEMENT

Jeudi 6 mars 2025 : ouverture des inscriptions.

Mercredi 9 avril 2025 à 18 heures : date limite d'inscription.

Jeudi 10 avril 2025 à 18 heures : publication de la liste des joueurs retenus.

L'inscription est fixée à 90 € par participant et à 40 € pour les membres du golf d'Ozoir.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Le Comité se réserve le droit de refuser des inscriptions.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

La composition du Comité de l'Épreuve sera affichée sur le panneau officiel avant le 1^{er} tour. Le Comité de l'Épreuve se réserve le droit de refuser des inscriptions à sa seule discrétion.

Le Comité se réserve le droit de modifier le présent règlement à sa seule discrétion.